## DÉCLARATION PRÉALABLE DU SYNDICAT SUD SUR LE PROJET REGAIN

Nous, représentant · es du syndicat SUD, tenons à affirmer notre opposition claire à la mise en œuvre du projet REGAIN, imposé par la direction d'Orange Groupe.

Nous demandons son annulation pure et simple. En effet, ce projet pénalisera directement plus de 20 000 salarié·es, soit près de la moitié des effectifs. Il est illusoire de penser que le reste des équipes ne sera pas touché. Une restructuration d'une telle ampleur désorganise inévitablement l'ensemble des collectifs de travail, créant tensions, incertitudes et perte de repères pour toutes et tous.

L'objectif affiché par l'entreprise – justifiant le lancement du projet REGAIN comme étant nécessaire à sa survie face aux changements concurrentiels et réglementaires – nous apparaît relever avant tout d'une logique de rentabilité accrue.

Ce projet, qui s'inscrit dans une dynamique de réorganisations successives et incessantes, est étroitement imbriqué dans les dispositifs de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels chez Orange (GEPP) et sert les ambitions de la stratégie Lead The Future. REGAIN va constituer une source supplémentaire de souffrances pour les salarié·es. Il intensifiera la charge mentale des équipes, fragilisera l'emploi et détériorera les collectifs de travail.

Cette transformation s'ajoute à de nombreuses autres, dont nous avons eu la preuve tangible des méfaits sur le personnel. Toutes ont laissé de mauvais souvenirs chez nos collègues, qu'ils soient encore en activité ou qu'elles et ils aient préféré quitter l'entreprise en grand nombre via les plans de départs volontaires, pudiquement intitulés accords intergénérationnels (TPS). Contrairement à ce que prétend la direction, ce type de transformation n'est bénéfique ni pour la productivité réelle, ni pour la santé de l'entreprise à long terme.

Nous affirmons que ce projet ne pourra qu'aggraver la désorganisation ainsi que le stress et l'angoisse des salarié·es, dans un contexte déjà particulièrement tendu : tensions économiques liées à la compétitivité, incertitudes sur l'avenir de l'emploi en France, instabilité politique illustrée par la succession des Premiers et Premières ministres,





inquiétude sociale généralisée, dans un contexte de dette publique élevée et de craintes d'un retour à des politiques d'austérité, sans oublier les angoisses géopolitiques provoquées par les conflits internationaux, notamment les guerres en Ukraine et en Palestine et leurs répercussions. Dans une période où les salarié·es vivent déjà de fortes pressions, imposer une telle transformation dans ces conditions, c'est faire preuve d'une irresponsabilité sociale majeure, en totale contradiction avec la valeur de responsabilité affichée par la Directrice générale d'Orange.

Les moyens envisagés pour parvenir à cet accroissement de la profitabilité d'Orange – des stock-options versées aux membres du COMEX et des dividendes versés aux actionnaires – sont pensés au détriment des emplois, mais aussi des conditions de travail de celles et ceux qui parviendront à rester dans l'entreprise. Rappelons que les efforts de réadaptation imposés au personnel ont des conséquences directes sur leur santé et sur leur vie. Trop de suicides en sont la preuve et les cabinets d'expertise ont établi un lien direct avec le travail. Très récemment encore, deux décès ont eu lieu durant l'été 2025, dans des services sous fortes tensions sociales et organisationnelles ces derniers mois.

Nous refusons cette logique mimétique, qui consiste à calquer en permanence notre modèle d'organisation sur celui des autres acteur rices du secteur, dans une course effrénée à la compétitivité abstraite.

Nous appelons la direction d'Orange à trouver d'autres solutions respectueuses des femmes et des hommes qui font vivre cette entreprise, conformes à son obligation légale d'employeur.

SUD est convaincu que cette restructuration, nom de code REGAIN, est de même nature – et peut-être même pire – que celles qui l'ont précédée. Elle porte en elle des modes d'organisation – directions métiers centralisées, pilotage nationalisé, éloignement du terrain – qui ont déjà été dénoncés, il y a plus de 15 ans, comme l'une des causes majeures de la crise sociale qui a frappé France Télécom et pour laquelle ses ancien·nes dirigeant·es ont été condamné·es.

SUD refuse qu'un tel projet voie le jour dans l'entreprise. Nous vous alertons solennellement sur les risques psychosociaux graves que vous ferez courir aux salarié·es si vous persistez à vouloir mettre en œuvre ce projet démesuré.

